



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TELEPHONE

05 08 41 99 98

TELECOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

REF-PREF271107

Saint-Pierre le 27 novembre 2007

M. Yves FAUQUER
Préfet de l'Archipel

SAINT-PIERRE

OBJET : étude du coût de la vie

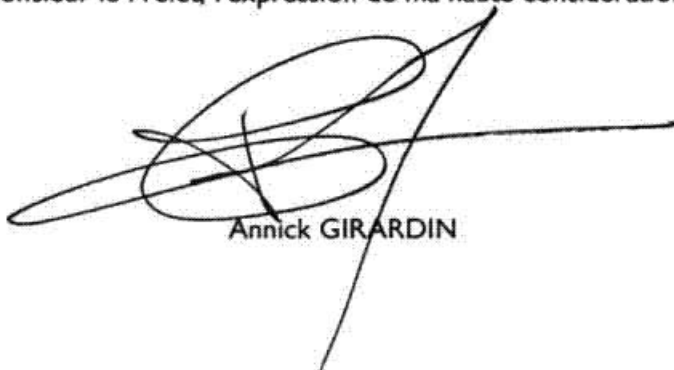
Monsieur le Préfet,

Face à l'augmentation régulière du coût de la vie que constate - quasi quotidiennement - chaque habitant de l'Archipel, et devant le peu de « crédit » que la population accorde à l'indice officiel des prix publié chaque trimestre, je vous demande de bien vouloir procéder - de façon urgente - à une étude « pointue » et réaliste du coût de la vie à Saint-Pierre-et-Miquelon.

A mon sens, la population souhaite un autre indicateur des prix qui prendrait en compte le coût de ce qui compose chaque mois ce que l'on appelle familièrement « le panier de la ménagère ». Voilà une référence qui serait enfin parlante. C'est, de fait, l'un des vœux qu'ont exprimé les représentants CGT de l'Équipement et de la Mairie lors de leur mouvement de ce mardi.

Nos concitoyens n'ont plus confiance dans l'indice officiel actuel, qui mélange à la fois dans son calcul, le prix des ordinateurs, des écrans plasma, du beurre et du lait !

En vous remerciant pour l'attention que vous saurez accorder à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.



Annick GIRARDIN

Copie : UI CGT SPM